



|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Date de Convocation<br>03/07/2020 | L'an deux mille vingt<br>Le vendredi 10 juillet à 20 heures 30<br>Le Conseil municipal                                                                                                                                                             |
| Date d'affichage<br>03/07/2020    | légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique<br>sous la présidence de Mme Nathalie THEBAULT, Maire<br>Etaient présents: B.KARPOFF -C.DUBOIS – L.FLEURY –<br>N.ALMEIDA – MJ.BOURILLON – T.DAVID – R.FAVIER –<br>C.VARNIER SEGARD |
| En exercice 11                    |                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Présents 09                       | Formant la majorité des membres en exercice                                                                                                                                                                                                        |
| Votants 11                        | Absents: D.CASSAND (Pouvoir à N.THEBAULT) – JP.SPENNEL<br>(Pouvoir à B.KARPOFF)                                                                                                                                                                    |

Mme Nathalie ALMEIDA a été élue secrétaire.

### **ELECTION D'UN DELEGUE ET TROIS SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES :**

Mme le Maire informe le conseil que les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre prochain. Il convient par conséquent d'élire 1 délégué et 3 suppléants. Ont été élus :

- Délégué : Nathalie THEBAULT
- Suppléants : Béatrice KARPOFF, Caroline DUBOIS et Ludovic FLEURY

### **FONDS DE CONCOURS POUR TRAVAUX DE VOIRIE RUE DES GRUCHETS**

Mme le Maire rappelle que ces travaux ont été réalisés sous maîtrise d'œuvre de la communauté de communes du Vexin Normand. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- valide le montant du fonds de concours d'un montant de **30 873,75 €** qui se répartissent en 8 371,95 € au titre d'une participation pour les travaux de trottoirs, de bordures et caniveaux, et 22 501,80 € au titre d'une participation pour travaux hydrauliques, dans la rue des Gruchets à Saint-Denis le Ferment.

### **PROPOSITION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :**

Après le renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder au renouvellement des membres de la commission communale des impôts directs. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de proposer 24 personnes dont 12 seront choisis par la direction des impôts.

### **PRIME EXCEPTIONNELLE COVID :**

Mme le Maire rappelle que pendant la période de confinement, le personnel communal est resté mobilisé pour assurer la continuité des services publics. Elle propose le versement d'une prime exceptionnelle « COVID » d'un montant individualisé par agent selon leur temps de présence. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette proposition et décide d'attribuer une prime de : 250 € pour Mme Roussel, 200 € pour M. Caron et 150 € pour M. Trives et Mme Rambault. Mme le Maire informe également de la remise d'un cadeau de fin d'année à l'enseignante et la remercie pour le travail effectué auprès des élèves pendant le confinement.



**CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION CONTRACTUEL :**

Il s'agit de la régularisation de la situation administrative de Mme Solène ROUSSEL. Justifiant de 6 ans de travail effectif en contrat à durée déterminée, son contrat devient automatiquement à durée indéterminée. Le conseil municipal approuve cette régularisation.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :**

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2019, dressé par Madame le Maire qui s'établit ainsi :

**Fonctionnement**

|                              |                    |
|------------------------------|--------------------|
| Dépenses                     | 282 859,16 €       |
| Recettes                     | 322 048,38 €       |
| <b>Excédent de clôture :</b> | <b>39 189,22 €</b> |

**Investissement**

|                             |                     |
|-----------------------------|---------------------|
| Dépenses                    | 122 787,90 €        |
| Recettes                    | 116 536,94 €        |
| <b>Déficit de clôture :</b> | <b>- 6 250,96 €</b> |
| Excédent 2018 :             | 112 500,30 €        |
| <b>Excédent total :</b>     | <b>106 249,34 €</b> |

**Excédent total cumulé : 145 438,56 €**

Le Conseil Municipal (hors de la présence de Mme le Maire) approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2019.

**COMPTE DE GESTION 2019 :**

Considérant que le compte de gestion 2019, dont le montant des mandats émis et des titres à recouvrer est conforme aux écritures de la comptabilité administrative du Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte de gestion 2019 dressé par Mme Catherine TARPENT, trésorière.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Après avoir constaté un excédent de fonctionnement de 39 189,22 €, le conseil municipal décide d'affecter en recettes d'investissement la somme de 34 938,70 € pour financer les investissements 2020 et de laisser en recettes de fonctionnement la somme de 4 250 €

**BUDGET PRIMITIF 2020 :**

Mme le Maire présente le Budget Primitif suivant :

En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 328 110 €, et en investissement à 232 573 €.

Le Conseil Municipal a voté les subventions suivantes :

|                                       |       |
|---------------------------------------|-------|
| - Association des anciens combattants | 300 € |
| - Coopérative scolaire                | 480 € |
| - Association Entre les lignes        | 50 €  |
| - ASALF                               | 150 € |



|                                                    |          |
|----------------------------------------------------|----------|
| - Restos du cœur                                   | 75€      |
| - Amicale des sapeurs-pompiers de Gisors           | 75 €     |
| - Fondation du patrimoine                          | 50 €     |
| - La compagnie du silence (Théâtre)                | 240 €    |
| - Association les animaux du 27                    | 200 €    |
| - Association lou margot                           | 150 €    |
| - Ligue contre le cancer                           | 75 €     |
| - Participation 100 % transport scolaire           | 3000 €   |
| - Maquette 3D de l'ASALF                           | 540,50 € |
| <b>Soit un total de subventions de 5 385,50 €.</b> |          |

Les investissements suivants ont été votés :

- Modification du Plan Local d'Urbanisme : 5 400 €
- Signalétique : 12 200 €
- Bâches à incendie : 10 000 €
- Enfouissement réseaux le Gruchet : 16 834 €
- Enfouissement réseaux Sainte-Austreberte TR2 : 7 667 €
- Horloges astronomiques : 767 €
- Assainissement église : 13 960 €
- Fonds de concours voirie 2020 : 31 000 €
- Etude rue des gruchets : 1 620 €
- Remise en état talus le Gruchet : 15 000 €
- Etude hydraulique douce : 16 106 €
- Achat d'une remorque : 12 000 €
- Abribus : 4 378 €
- Limiteur bruit salle des fêtes : 3 630 €
- Glissière bois et panneaux (mare) : 1 400 €
- Chaise enfant handicapé : 2 500 €
- Rampe accès handicapé école : 12 714 €
- Remplacement fenêtres bâtiment école : 31 300 €

**Soit un total d'investissements de 198 476 €.**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des 2 taxes communales comme cela avait été prévu dans le programme lors des élections municipales ainsi que le remboursement à 100 % aux parents des frais d'inscription au transport scolaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2020.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- COVID : Mme le Maire remercie le conseil municipal d'avoir accepté la dépense de 10000 € pour l'achat de masques en avril dernier. Elle remercie également les élus de leur participation pendant le confinement pour la distribution de courses et de pain, et les médecins et couturières de Saint-Denis le Ferment qui ont proposé leurs services.

-Réunion animaux : Mme Varnier Segard fait un compte rendu de la réunion du 7 juillet en présence de la gendarmerie, des pompiers, de la police municipale de Gisors et des représentants des associations lou margot et les animaux du 27 sur la problématique des chats et chiens errants, notamment en évoquant la création d'une fourrière intercommunale. La commune va investir dans



un lecteur de puces et dans une cage de trappe.

- SIEGE : Mme Almeida fait un compte rendu de la réunion syndical du matin. Pour information les communes qui le souhaitent, peuvent installer des panneaux photovoltaïques sur une toiture d'un minimum de 170 m<sup>2</sup> pris en charge par le SIEGE.
- Commission de contrôle des listes électorales : la Préfecture demande le renouvellement de cette commission qui doit être présidée par un conseiller municipal et être composée de 2 électeurs. Mme Bourillon accepte d'en prendre la présidence.

La séance est levée à 21h50